

23-26 JAN. 2025

RALLYE MONTE-CARLO

93^E EDITION



GUIDE DU RALLYE 1



#RallyeMonteCarlo

L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DE NOS ACTIONS

THE ENVIRONMENT AT THE HEART OF OUR ACTIONS

ADOPTER UNE ATTITUDE
ÉCO-RESPONSABLE
ADOPT AN
ECO-RESPONSIBLE ATTITUDE



TRIEZ VOS DÉCHETS ET
UTILISEZ DES POUBELLES
RECYCLE YOUR WASTE AND
USE GARBAGE BINS



PRIVILÉGIEZ LE COVOITURAGE ET LES
TRANSPORTS NON POLLUANTS
FOCUS ON CARPOOLING AND CLEAN
TRANSPORTATION



RESPECTEZ LES RIVERAINS
ET LEUR ENVIRONNEMENT
RESPECT THE RESIDENTS AND
THEIR ENVIRONMENT



ÉCONOMISEZ L'EAU
SAVE WATER

**ENSEMBLE ENGAGEONS-NOUS
POUR DEMAIN !**
TOGETHER LET'S COMMIT FOR THE FUTURE!





WRC
FIA WORLD RALLY
CHAMPIONSHIP



93^e RALLYE AUTOMOBILE MONTE-CARLO

20 - 26 JANVIER 2025

Organisé par
L'AUTOMOBILE CLUB DE MONACO

Sous le Haut Patronage de
LEURS ALTESSES SERENISSIMES
LE PRINCE ET LA PRINCESSE DE MONACO

Avec le soutien
DU GOUVERNEMENT PRINCIER
DE LA MUNICIPALITE DE MONACO
DE LA SOCIETE DES BAINS DE MER
DE LA MUNICIPALITE DE GAP
DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

EPREUVE COMPTANT POUR LE
CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES DE LA FIA 2025



Ce document n'a pas de pouvoir réglementaire. A titre informatif uniquement



SOMMAIRE

1. PRESENTATION	5
2. COORDONNEES DE L'ORGANISATION	6
3. PROGRAMME ET DELAIS A RESPECTER	7
4. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS	10
5. PARC D'ASSISTANCE.....	13
6. POSTE RADIO EMETTEUR-RECEPTEUR.....	14
7. CARBURANT / PNEUMATIQUES	14
8. IMPORTATION DES VEHICULES ET PIECES DETACHEES.....	14
9. HELICOPTERES	14
10. MODALITES D'ACCUEIL	15
11. HOTELS.....	15
12. RECONNAISSANCES	15
13. VERIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE ET MARQUAGE	15
14. MISE AU POINT.....	15
15. PROCEDURE DE DEPART	15
16. PROCEDURE D'ARRIVEE.....	15
17. ACTIVITES RELATIONS PUBLIQUES.....	15
18. MEDIAS.....	16
19. SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE	17
20. LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES	17



1. PRESENTATION

Chers Concurrents,

Souhaité très sélectif, comme toujours, par le Comité d'Organisation de l'Automobile Club de Monaco - sans doute peut-être plus encore que les précédents - le parcours de cette 93^e édition du Rallye Automobile Monte-Carlo, manche inaugurale du Championnat du Monde des Rallyes de la FIA 2025 (WRC) comporte à nouveau de très nombreuses difficultés qui devraient séduire les pilotes professionnels comme les amateurs...

Ce Guide du Rallye 1 a pour vocation de vous donner les principales informations relatives à notre épreuve, 4 mois avant son coup d'envoi. Même s'il n'a en aucun cas de valeur réglementaire, il vous permettra sans doute de préparer et d'anticiper votre future participation à la 93^e édition du Rallye Automobile Monte-Carlo.

Bonne lecture à toutes et tous et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous à partir du 22 novembre pour la publication officielle du règlement particulier de notre épreuve...



Eric BARRABINO
Directeur d'Epreuve



2. COORDONNEES DE L'ORGANISATION

2.1 Coordonnées permanentes de l'organisation

Automobile Club de Monaco - 23 Boulevard Albert 1^{er} - B.P. 464 - MC98012 MONACO Cedex

Tél : +377 93 15 26 00 - E-mail : rallye@acm.mc - Site Internet : www.acm.mc

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Principaux contacts :

Directeur d'Epreuve	M. Eric BARRABINO	+377 93 15 26 00	ebarrabino@acm.mc
Directeur de Course	M. Alain PALLANCA	+377 93 15 26 00	apallanca@acm.mc
Directeurs de Course Adjoints	M. Christophe ALLGEYER M. Romain PUGLIESE M. Cyril VADA	+377 93 15 26 00	rallye@acm.mc
Secrétaire du Rallye	Mme Marielle KRAEMER	+377 93 15 26 15 +33 6 80 86 82 28	mkraemer@acm.mc
Chargés des Relations avec les Concurrents	M. Jean-Marc HAIBLE M. Raymond GNUTTI M. Giancarlo RAFFERMI M. Antoine MALLO	+377 93 15 26 00	rallye@acm.mc
Responsable Communication et Médias	M. Richard MICOUD	+377 93 15 26 31 +33 6 07 93 79 51	rmicoud@acm.mc
Responsable Sécurité	M. Eric PANNIER	+377 93 15 20 23 +33 6 43 91 93 28	epannier@acm.mc
Médecin Chef	Dr Benoit PAULMIER	+ 377 93 15 26 73	medical@acm.mc
Secrétaire du Médical	Mme Ana-Rita RIBEIRO		
Responsable Environnement	Mme Caline DEALEXANDRIS	+377 93 15 26 49	cdealexandris@acm.mc
Responsables des Opérations	M. Romain PUGLIESE M. Romain HAUT-LABOURDETTE	+377 93 15 26 19 +33 6 80 86 50 11 +377 93 15 26 48 +33 6 98 47 66 17	rpugliese@acm.mc rhaut-labourdette@acm.mc
Responsable du Parc d'Assistance	M. Christophe GORY	+33 7 87 00 94 42	parcrallye@gmail.com



2.2 Coordonnées du QG du rallye et horaires d'ouverture (Voir Règlement Particulier)

2.3 Coordonnées Centres Média

Centre Média Gap Centre Omnisport COSEC Avenue de Traunstein 05000 GAP	Centre Média Monaco One Monte-Carlo 1, place du Casino 98000 MONACO
---	--

Responsable Communication et Médias
M. Richard MICOUD
Tél : +377 93 15 26 31
Mob : +33 6 07 93 79 51

Déléguée Médias FIA
Mme Vera DUSSAUSAYE
Tél : +41 22 544 45 48
Mob : +41 78 978 96 99

3. PROGRAMME ET DELAIS A RESPECTER

3.1 Programme avant la semaine du rallye

Vendredi 22 novembre 2024		
	Publication du Règlement Particulier	www.acm.mc
	Ouverture des engagements	Voir Art. 4
	Ouverture des accréditations pour les médias	www.acm.mc
Vendredi 20 décembre 2024		
	Clôture des engagements	Voir Art. 4
	Date limite d'envoi de la documentation requise par l'organisateur	Voir Art. 4.2
	Publication du Guide du Rallye 2 et du Road Book	www.acm.mc
Vendredi 27 décembre 2024		
	Date limite pour les commandes de pneus Hankook	
	Date limite pour les commandes de carburant FIA et ACM	
	Clôture des accréditations pour les médias nationaux	
Vendredi 3 janvier 2025		
	Publication de la liste des engagés	
	Date limite d'inscription des voitures ouvertes	
	Clôture des accréditations pour les médias internationaux	



Vendredi 10 janvier 2025		
	Date limite pour l'envoi du formulaire de demande d'assistance commune	mkraemer@acm.mc
Lundi 13 janvier 2025		
	Date limite de demande d'autorisation pour les caméras embarquées	
Jeudi 16 janvier 2025		
	Date limite pour la désignation du représentant du concurrent	
14:00	Ouverture du Parc d'Assistance aux Constructeurs	GAP - Centre Omnisport COSEC
Samedi 18 janvier 2025		
08:00	Ouverture du Parc d'Assistance à tous les concurrents	GAP - Centre Omnisport COSEC

3.2 Programme durant la semaine du rallye

Dimanche 19 janvier 2025		
10:00 18:00	Tous les concurrents : inscription aux reconnaissances, vérifications administratives, collecte du matériel et des documents (l'horaire sera publié dans un bulletin) Distribution des codes d'accès individuels à l'événement (et des smartphones, le cas échéant) pour l'application de suivi des reconnaissances (RS Lite)	MONACO - Automobile Club de Monaco
Lundi 20 janvier 2025		
08:00 19:00	Reconnaisances Jour 1 P1 (08:00 - 08:15)	
19:00 21:00	Distribution du système FIA de suivi des voitures de rallye - Atelier SAS	GAP - Parc d'Assistance
22:00	Date limite pour que tous les pilotes et copilotes aient complété le cours d'apprentissage en ligne sur le système FIA de suivi des voitures de rallye	
Mardi 21 janvier 2025		
07:00 22:00	Vérifications techniques et scellement des composants pour tous les concurrents sauf P1 (horaire à publier dans un bulletin)	GAP - Lycée Technique CFA
08:00 19:00	Reconnaisances Jour 2 P1 (08:00 - 08:15)	
16:00	Briefing des Team Managers (sur invitation seulement)	GAP - Media Centre



20:00	Briefing de sécurité des équipages obligatoire pour tous les pilotes et copilotes participant à leur première épreuve du WRC en 2025	GAP - Media Centre
Mercredi 22 janvier 2025		
08:00	Publication de la liste de départ du Shakedown (P1 et équipages invités)	TAD
08:00 12:00	Vérifications techniques et scellement des composants pour les concurrents P1 (horaire à publier dans un bulletin)	GAP - Service Park
08:00 16:00	Reconnaitances Jour 3 P1 (08:00 - 08:15)	
11:00	Briefing des équipages des voitures de sécurité ACM	GAP - Media Centre
12:00	Briefing de sécurité pour les porteurs de chasubles média	GAP - Media Centre
TBA	Briefing des pilotes d'hélicoptère	GAP - Media Centre
TBA	Exercice de formation à l'extraction	GAP - Service Park
15:00 15:30	Séance d'autographes pour les pilotes P1	GAP - Fan Zone
16:00 18:00	Retour des smartphones des reconnaissances (si location) - Atelier SAS	GAP - Service Park
16:01 17:30	Shakedown pour les concurrents P1 et invités	GAP - Route de la Garde
17:31 19:00	Shakedown pour tous les concurrents prioritaires	GAP - Route de la Garde
19:01 20:30	Shakedown pour les concurrents P2, P3 et non-prioritaires	GAP - Route de la Garde
19:00 20:30	Media Pen pour les pilotes P1 et P2	GAP - Fan Zone
Jeudi 23 janvier 2025		
10:30	Publication de la liste de départ de la Section 1	TAD
12:00	Briefing médical	GAP - Parc Fermé
12:40 13:10	Séance d'autographes pour les pilotes P1	MONACO - Place du Casino
13:10 13:20	Photo officielle des voitures Rally1	MONACO - Place du Casino
13:20 13:30	Photo officielle des pilotes P1 et P2	MONACO - Place du Casino
13:30 14:00	Rencontre avec les Equipages (podium départ)	MONACO - Place du Casino



14:00 14:30	Présentation en grille	MONACO – Place du Casino
14:30	Départ de la Section 1	MONACO – Place du Casino
Vendredi 24 janvier 2025		
02:00	Publication de la liste de départ de la Section 2	TAD
~ 17:00	Rencontre avec les Equipages	GAP – Fan Zone
23:00	Publication de la liste de départ de la Section 4	TAD
Samedi 25 janvier 2025		
06:58	Départ de la Section 4	GAP – Service Park
~ 18:00	Rencontre avec les Equipages	GAP – Fan Zone
22:30	Publication de la liste de départ de la Section 6	TAD
Dimanche 26 janvier 2025		
05:48	Départ de la Section 6	GAP – Service Park
15:30	Conférence de presse FIA d'après rallye	MONACO – Place du Casino
16:15	Cérémonie de remise des prix	MONACO – Place du Casino
17:00	Verifications techniques finales	MONACO – Service du Contrôle Technique
17:00 19:00	Retour du système FIA de suivi des voitures de rallye - Bureau SAS	MONACO – Parc Fermé
19:00	Publication du Classement Provisoire	TAD
20:30	Dîner de gala	MONACO – Sporting Monte-Carlo

Tableau d’Affichage Digital (TAD) : disponible dans l’application Sportity (téléchargeable pour les appareils iOS sur Appstore et pour les appareils Android sur Google Play). Le mot de passe est **RAMC2025**



4. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS

4.1 Titres pour lesquels le rallye compte

Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Pilotes et Copilotes
Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Constructeurs
Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Equipes
Championnat WRC2 de la FIA pour Pilotes et Copilotes
Championnat WRC2 de la FIA pour Equipes
Championnat WRC2 Challenger de la FIA pour Pilotes et Copilotes
Championnat WRC3 de la FIA pour Pilotes et Copilotes
Coupe des Masters WRC de la FIA pour Pilotes et Copilotes

4.2 Procédure d'engagement

Tout concurrent RGT ou non-prioritaire désirant participer au 93^e Rallye Automobile Monte-Carlo doit remplir le formulaire d'engagement en ligne disponible sur le site internet de la FIA et procéder au paiement en ligne **avant le vendredi 20 décembre 2024 - 23h59**.

Les constructeurs engagés au Championnat du Monde des Rallyes, ainsi que les participants au WRC2 et WRC3, doivent retourner le formulaire d'engagement standard FIA disponible sur le site internet de la FIA.

Par l'envoi du formulaire électronique, le concurrent s'engage à respecter la réglementation de l'épreuve, ainsi que les prescriptions de l'Art. 22.5 du RS CMR FIA 2025. Les concurrents signeront le formulaire d'engagement lors des vérifications administratives.

Si un concurrent ne peut pas s'engager sur internet, il doit contacter le secrétariat du rallye avant la date de clôture des engagements pour plus d'informations.

4.3 Nombre d'engagements acceptés et catégories

Le nombre maximum d'engagés est fixé à 75, répartis-en 4 groupes de priorité : priorité 1 (P1), priorité 2 (P2), priorité 3 (P3), et non-prioritaires (NP).

Le classement « Promotion » est réservé aux concurrents non-prioritaires engagés en tant que concurrent privé et n'ayant jamais eu de priorité FIA P1, P2 ou P3.

4.4 Packs engagement

(Voir Règlement Particulier et Guide du Rallye 2)

4.5 Matériel supplémentaire

(Voir Règlement Particulier et Guide du Rallye 2)

4.6 Voitures admissibles

(Voir Règlement Particulier et Guide du Rallye 2)



4.7 Droits d'engagement

Constructeurs, autres voitures WRC et concurrents des Championnats Annexes

Les droits d'engagement pour les constructeurs, les équipes WRC et les concurrents dans tous les championnats annexes WRC (WRC2, WRC3) sont tels que définis dans l'annexe VI RS CMR FIA 2025. Les frais supplémentaires pour ne pas porter la publicité optionnelle de l'organisateur sont de € 4000 (autres voitures RC1 et voitures en WRC3).

Concurrents non-prioritaires

	Concurrent privé	Entité légale en tant que concurrent
Avec la publicité facultative de l'Organisateur	€ 4 000	€ 8 400
Sans la publicité facultative de l'Organisateur	€ 6 000	€ 10 000

Concurrent privé = le concurrent est l'un des membres de l'équipage, titulaire d'une licence internationale de concurrent en cours de validité

Entité légale en tant que concurrent = l'équipage est inscrit par une entité titulaire d'une licence internationale de concurrent en cours de validité

4.8 Mode de paiement

Les droits d'engagement peuvent être réglés soit par carte de crédit ou par virement bancaire :

Nom de la Banque : SG

Adresse : Monaco Centre

Titulaire du Compte : Automobile Club Monaco

IBAN : MC58 3000 3023 0800 0372 6116 733

BIC : SOGEMCM1

Tous les frais bancaires encourus doivent être payés par les concurrents en plus des droits d'inscription. Veuillez-vous assurer que le nom du concurrent et le titulaire du compte figurent comme référence sur tous les virements bancaires.

Le justificatif de règlement doit être envoyé au secrétariat du rallye avant la date de clôture des engagements (**vendredi 20 décembre 2024**).

4.9 Remboursement

Les droits d'engagement seront intégralement remboursés :

- aux candidats dont l'engagement serait refusé,
- dans le cas où le rallye n'aurait pas lieu.

Dans tous les autres cas, les droits d'engagement ne seront pas remboursés.



5. PARC D'ASSISTANCE

5.1 Parc d'assistance

Adresse : Centre Omnisport COSEC - Avenue de Traunstein - 05000 GAP

Accessibilité :

- Pour les constructeurs à partir du **jeudi 16 janvier 2025 - 14h00**
- Pour tous les concurrents à partir du **samedi 18 janvier 2025 - 08h00**

Surface : asphalte

Une zone de lavage des voitures sera disponible à l'entrée du parc d'assistance.

5.2 Services disponibles au parc d'assistance

Pour les constructeurs :

- Branchement d'eau
- WC privés

Pour tous les concurrents :

- Eclairage général
- Conteneurs poubelles et ramassage des déchets
- Récupération des huiles usagées
- Gardiennage général
- WC publics

Services supplémentaires optionnels :

Lignes téléphoniques - ADSL - WIFI :

ORANGE EVENTS SOLUTIONS

Lignes temporaires nationales/internationales

Tél : +33 1 44 35 75 03 - Fax : +33 1 55 56 10 02

E-mail : oes@orange.com

Location de cabines sanitaires mobiles :

WC LOC

Tél : +33 4 84 91 12 22

E-mail : paca@wclloc.fr

Location de matériels divers

GAP MATERIELS

Tél : +33 4 92 51 25 54

E-mail : direction@gapmateriel.fr



5.3 Règles et critères environnementaux dans le parc d'assistance

5.3.1 Critères environnementaux
(Voir Guide du Rallye 2)

5.3.2 Règles
(Voir Guide du Rallye 2)

6. POSTE RADIO EMETTEUR-RECEPTEUR

6.1 Procédure de demande

L'usage sur les territoires Monégasque et Français d'appareils de transmission radio est soumis à l'autorisation d'usage temporaire de fréquences.

Veuillez compléter et retourner aux autorités concernées le(s) formulaire(s) disponibles sur www.acm.mc.

7. CARBURANT / PNEUMATIQUES

(Voir Règlement Particulier)

8. IMPORTATION DES VEHICULES ET PIECES DETACHEES

Les véhicules provenant de l'Union Européenne n'ont pas besoin de document spécifique pour passer la douane. Seuls les Concurrents extra-communautaires devront montrer un carnet ATA (qu'ils peuvent se procurer à la Chambre de Commerce de leur pays d'origine), au service des douanes de leur point d'entrée dans l'Union Européenne.

Les véhicules venant de l'Union Européenne mais transitant par la Suisse (non-membre de l'UE) doivent contacter : Oberzolldirektion, Monbijoustrasse 40, CH-3003 Berne (Suisse)
Tél : +41 (0)31 322.6511 - Fax : +41 (0)31.322.7812 - Site : <http://www.ezv.admin.ch/>

9. HELICOPTERES

En vertu des articles L363-1 à L363-3 du code de l'environnement modifiés par la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 article 63, interdisant en zone de montagne (+800m d'altitude) l'atterrissage d'aéronefs à des fins commerciales, seuls les hélicoptères destinés à la sécurité et à la télévision seront admis sur l'évènement.



10. MODALITES D'ACCUEIL

L'accès aux zones publiques des épreuves spéciales ainsi qu'au parc d'assistance du 93^e Rallye Automobile Monte-Carlo est libre et gratuit pour les spectateurs.

10.1 Sociétés chargées de l'accueil des VIP

L'Automobile Club de Monaco a accrédité deux prestataires chargés d'organiser les opérations VIP sur la manifestation 93^e Rallye Automobile Monte-Carlo :

SOCIETE	CONTACT	TEL	E-MAIL
ALL SPORTS MANAGEMENT	Pauline LAGIER	+336 43 91 93 47	p.lagier@allsportsmanagement.mc
EUROPEAN SPORT COMMUNICATION	Bernard OCCELLI	+352 445 889	b.occelli@european-sport.com

Toute société autre que celles susnommées, souhaitant organiser des opérations VIP sur l'épreuve, devront se déclarer et présenter leur programme auprès de l'Automobile Club de Monaco (e-mail : rallye@acm.mc).

11. HOTELS

<https://www.gap-tallard-vallees.fr/>

<https://www.monte-carlo.mc/fr/hotels/>

12. RECONNAISSANCES

(Voir Règlement Particulier)

13. VERIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE ET MARQUAGE

(Voir Règlement Particulier)

14. MISE AU POINT

(Voir Règlement Particulier)

15. PROCEDURE DE DEPART

(Voir Règlement Particulier)

16. PROCEDURE D'ARRIVEE

(Voir Règlement Particulier)

17. ACTIVITES RELATIONS PUBLIQUES

(Voir Guide du Rallye 2)



18. MEDIAS

18.1 Contacts

Président de la Commission Média M. Michel DOTTA
Responsable Communication et Médias M. Richard MICOUD
Tél : +377 93 15 26 31 - Mob : +336 07 93 79 51 - E-mail : rmicoud@acm.mc
Déléguée Médias FIA Mlle Vera DUSSAUSAYE
Tél : +41 22 544 45 48 - Mob : +41 78 978 96 99 - E-mail : vdussausaye@fia.com

18.2 Procédures d'accréditation

18.2.1 Principes

1. Un maximum de trois représentants (journalistes et/ou photographes) par publication pourra être accrédité pour le 93^e Rallye Automobile Monte-Carlo.

Un seul journaliste par site internet pourra être accrédité. Aucune chasuble photographe, TV ou radio ne sera attribuée aux sites internet.

2. Les agences doivent répondre aux mêmes critères que les publications. Les bureaux centraux ou locaux des principales agences internationales seront accrédités par la FIA.
3. Pour être accrédité, un Média doit disposer d'une diffusion qui réponde aux critères de qualité et de quantité de la FIA.
4. Les agences publicitaires, les agences de relations publiques, de marketing, etc., ne pourront en aucun cas être accréditées en tant que Média, et l'Organisateur ne pourra pas délivrer d'accréditation aux représentants (attachés de presse ou autres) des sponsors, fournisseurs, constructeurs, pilotes, etc.
5. Un Média détenteur d'un laissez-passer permanent de la FIA souhaitant demander une accréditation pour des journalistes et/ou photographes supplémentaires devra formuler sa demande directement sur le site de la FIA.

18.2.2 Procédures

1. Les Médias étrangers doivent effectuer leur demande d'accréditation sur le site internet de la FIA avant le **vendredi 3 janvier 2025** : https://www.fia.com/media-center/media_accréditation/World%20Rally%20Championship
2. Les Médias monégasques doivent effectuer leur demande d'accréditation sur le site internet de l'Automobile Club de Monaco avant le **vendredi 27 décembre 2024** : www.acm.mc
3. Les photographes de presse sous contrat avec des publications ou des agences devront fournir un dossier justifiant la publication d'un minimum de 15 photos de l'édition précédente (2024).



4. Le dossier d'accréditation doit inclure :
 - Le formulaire d'accréditation rempli ;
 - Une demande d'accréditation officielle sur papier en-tête du média ou agence signée par le rédacteur en chef ou l'éditeur ;
 - Un exemplaire original de la publication et des renseignements sur cette dernière (diffusion, lectorat, périodicité...) uniquement pour les primo-demandeurs ;
 - Des exemplaires d'articles publiés couvrant le Championnat du Monde des Rallyes de la FIA 2024 et si possible ceux qui traitant du Rallye Automobile Monte-Carlo 2024 ;
 - Une photocopie de la carte de presse du représentant qui couvrira le Rallye Automobile Monte-Carlo 2025 ;
 - Des informations sur la couverture prévue pour le Rallye Automobile Monte-Carlo 2025, avec des précisions sur les dates de parution ou diffusion.

5. Les documents envoyés en retard et/ou incomplets ne seront pas pris en considération.

18.3 Accréditation télévisions, radios et médias digitaux
(Voir Guide du Rallye 2)

18.4 Accréditation photographes commerciaux
(Voir Guide du Rallye 2)

18.5 Centres médias et d'accréditation
(Voir Règlement particulier et Guide du Rallye 2)

18.6 Conférences de presse FIA
(Voir Règlement particulier et Guide du Rallye 2)

18.7 Coordonnées médias des équipes
(Voir Guide du Rallye 2)

18.8 Couverture médiatique
(Voir Guide du Rallye 2)

19. SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE
(Voir Guide du Rallye 2)

20. LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES
(Voir Guide du Rallye 2)



CALENDRIER 2025 DES ÉPREUVES

Le Club

RESTAURANT - BAR PRIVÉ

Réservé aux Membres

Tél. +377 93 30 32 27

SERVICE INTER-MEMBRES

Conférences
Soirées à thème et sorties
Revue officielle de l'ACM
Licences de compétition
Avantages adhérents

- 20 - 26 janvier
RALLYE MONTE-CARLO
93^e EDITION
- 29 janvier - 5 février
RALLYE MONTE-CARLO HISTORIQUE
27^e EDITION
- 3 - 4 mai
MONACO E-PRIX
- 22 - 25 mai
FORMULA 1 GRAND PRIX DE MONACO
82^e EDITION
- 15 - 18 octobre
E-RALLYE MONTE-CARLO
9^e EDITION

23, Boulevard Albert 1^{er} - 98000 MONACO
T. +377 93 15 26 00 - F. +377 93 25 80 08 - www.acm.mc

      @automobileclubmonaco



LA BOUTIQUE
OFFICIELLE

46 rue Grimaldi - MONACO
T. +377 97 70 45 35
laboutique@acm.mc
www.boutiqueacm.com

